

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6586**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager de structures sanitaires et sociales

Nouvel intitulé : Manager de structures sanitaires et sociales (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Supérieure de Commerce (ESC) (Toulouse)	Président de la CCI de Toulouse et Directeur du groupe ESC Toulouse

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330p Spécialités plurivalentes des services aux personnes (organisation, conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expert en management de la santé pour les structures sanitaires et sociales exerce son activité principalement comme responsable d'établissement sanitaire, social ou médico-social. En tant que chef d'établissement, il assure la bonne marche de la structure concernée, sur le plan administratif, financier mais aussi sur le plan de la qualité des services rendus aux personnes résidentes.

Il applique les objectifs politiques ou économiques des instances décisionnaires.

Il coordonne les activités, anime et gère tout ou partie du personnel.

Il propose des projets de développement et assure les relations stratégiques et politiques de son établissement.

Le titulaire de la certification est capable de : - définir un projet d'Etablissement en cohérence avec les orientations stratégiques et le traduire en plans d'actions

- gérer administrativement, financièrement et logistiquement son établissement
- manager et gérer les ressources humaines
- piloter des projets
- développer et animer les relations avec l'environnement et les partenaires extérieurs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'expert en management de la santé pour les structures sanitaires et sociales exerce son activité aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé : - établissements de soins ou d'hospitalisation

- établissement d'hébergement : maisons de retraite...

- établissement de rééducation

- service de protection maternelle et infantile

- organismes et fédérations professionnelles de la santé

Les emplois occupés peuvent être : - directeur (trice) de clinique

- directeur (trice) d'établissement

- directeur (trice) d'exploitation

- chef de projet

- coordinateur (trice) administratif

- responsable des ressources humaines

- directeur (trice) financier

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1205 : Direction administrative et financière

M1503 : Management des ressources humaines

Réglementation d'activités :

Décret n°2007-221 du 19 février 2007 pris en application du II de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles relatif aux modalités de délégation et au niveau de qualification des professionnels chargés de la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médico-sociaux.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend cinq composantes : 1. participation à la définition des orientations stratégiques

2. gestion et suivi des moyens et des ressources

3. management des équipes et des personnes

4. organisation et gestion de projet

5. coordination et transversalité

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/INON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50% de représentants de l'organisme de formation 50% professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	43% de représentants de l'organisme de formation 57% professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Cette certification est accréditée par la Conférence des Grandes Écoles (CGE) sous l'intitulé " Mastère Spécialisé Management de la Santé : structures sanitaires et sociales"	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Manager de structures sanitaires et sociales avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 à 20 titulaires par an
www.esc-toulouse.fr

Autres sources d'information :

masteres@esc-toulouse.fr
<http://www.esc-toulouse.fr>

Lieu(x) de certification :

Toulouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Certification suivante : Manager de structures sanitaires et sociales (MS)